



**Division des droits
Des Palestiniens**

**Conférence internationale sur la question
de Jérusalem**

« Jérusalem : Tenir compte du présent et façonner l'avenir »

Jakarta, les 14 et 15 décembre 2015

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé	3
I. Introduction	5
II. Séance d'ouverture	5
III. Séances plénières	8
A. Séance plénière I	8
B. Séance plénière II	12
IV. Séance de clôture	15
Annexes	
I. Résumé du Président	17
II. Liste des participants	21

Résumé

La Conférence internationale sur la question de Jérusalem, dont le thème était « Jérusalem : tenir compte du présent et façonner l'avenir », a été organisée sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et s'est tenue à Jakarta, les 14 et 15 décembre 2015.

La Conférence a été l'occasion de fournir des informations à jour sur la situation en cours à Jérusalem, y compris les dimensions sociale, économique et juridique de la vie sous l'occupation israélienne, en accordant une attention particulière aux sites religieux, afin d'informer les responsables publics et les décideurs, la société civile et le public. Elle a fait office de forum servant à présenter les pistes envisageables, notamment pour intensifier l'action internationale visant à mettre un terme aux mesures unilatérales israéliennes, y compris la transformation méthodique de la démographie de Jérusalem-Est, surtout dans la vieille ville et alentour, ainsi que les perspectives envisageables pour Jérusalem et ses habitants. Elle a permis un échange ouvert entre experts, praticiens, militants et universitaires palestiniens et étrangers.

La Conférence a consisté en une séance d'ouverture, deux séances plénières et une séance de clôture. La séance plénière I, intitulée « Le statut de Jérusalem aujourd'hui », a permis de dresser le tableau de la situation en cours et de sa genèse, y compris les mesures unilatérales visant à altérer le caractère et le statut de Jérusalem ainsi que les politiques et mesures prises par Israël sur les lieux saints, de donner un éclairage sur le statut des sites religieux en droit local et international et de présenter un exposé sur la question de la protection des civils. La séance plénière II, intitulée « Modèles passés et présents de coexistence », a consisté en un débat sur les réalités de Jérusalem avant 1948, qui a mis en relief les efforts possibles de médiation selon plusieurs scénarios de coexistence, ainsi que des exemples d'espaces urbains après un conflit et d'entités pluricommunautaires existantes.

Les participants aux séances plénières ont décrit une situation dans laquelle Israël applique une politique discriminatoire pour affaiblir la présence palestinienne. À la suite de récents troubles, Israël a fait un usage excessif de la force, procédé à la démolition punitive de logements et ciblé les enfants. Contrairement au discours israélien faisant état d'une Jérusalem « unie et indivisible », le mur de séparation construit pendant la deuxième intifada a isolé plus de 100 000 habitants palestiniens de Jérusalem dans un *no man's land* privé de services municipaux et de services de maintien de l'ordre. Par voie de conséquence, l'accès au reste de Jérusalem est entravé.

S'agissant du statut des sites religieux en droit international, il a été indiqué que si la souveraineté sur la ville demeure un point litigieux en suspens dans l'attente d'un accord sur le statut définitif, aucun État ne reconnaît cependant la revendication d'Israël sur une quelconque partie de la ville, que ce soit l'Est ou l'Ouest, ni sur les lieux saints. Après avoir renoncé à toute prétention de souveraineté sur Jérusalem-Est en 1988, la Jordanie demeure gardienne des lieux saints, une situation qu'ont confirmée les traités conclus avec Israël et la Palestine. La Jordanie assure la protection du Haram el-Charif (le mont du Temple) au nom des Palestiniens, en attendant la création d'un État indépendant. La paix commence par le respect des droits de l'homme, avait-il été souligné, et pourtant les Palestiniens, une population protégée en vertu des lois de l'occupation, ne bénéficient en réalité guère de protection, ni de la part de la Puissance occupante, ni de celle de la communauté internationale. La question de la protection a été subordonnée à la dimension politique du conflit.

Il a été indiqué que contrairement à ce que l'on croit souvent, Jérusalem n'a jamais connu la ségrégation avant 1948 ; Arabes et Juifs y vivaient côte à côte et

communiquaient les uns avec les autres. Depuis, la violence a endurci les identités religieuses, politiques et ethniques, et des groupes religieux militants se sont formés de part et d'autre. Après 50 ans d'occupation, Jérusalem est une ville à la population divisée et exposée au risque de conflits violents et intermittents. Le Haram el-Charif (le mont du Temple) est particulièrement disputé, politisé et violent. Historiquement, les villes qui ont une séparation physique ne prospèrent pas, car la diversité – de même que le conflit – est le poumon des villes en général. L'établissement de barrières entre quartiers ethniques présente une solution attrayante en temps de conflit violent, mais ces barrières renforcent l'aliénation et, in fine aggravent le conflit. C'est pourquoi il faut juger les espaces communs essentiels à la viabilité d'une ville.

I. Introduction

1. La Conférence internationale sur la question de Jérusalem a été organisée sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et de l'Organisation de la coopération islamique, conformément aux dispositions des résolutions 69/20 et 69/21 de l'Assemblée générale, et s'est tenue à Jakarta les 14 et 15 décembre 2015. Le thème de la Conférence était le suivant : « Jérusalem : tenir compte du présent et façonner l'avenir ».
2. La Conférence a consisté en une séance d'ouverture, deux séances plénières et une séance de clôture. Les thèmes des séances plénières étaient les suivants : « Le statut de Jérusalem aujourd'hui », et « Modèles passés et présents de coexistence ».
3. Les représentants de 52 États Membres et de deux États observateurs non membres, de quatre organisations intergouvernementales, de deux organes de l'ONU et de huit organisations de la société civile ont participé à la Conférence. Vingt-neuf organes de presse ont été accrédités (voir annexe II).
4. La délégation du Comité se composait du Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-président du Comité, Desra Percaya, du Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies et rapporteur du Comité, Christopher Grima, et de l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour.
5. En marge de la Conférence, la délégation du Comité a également tenu des réunions bilatérales avec la Ministre indonésienne des affaires étrangères, Retno Lestari Priansari Marsudi, ainsi que des représentants de la commission des affaires étrangères et de la défense du Parlement indonésien.
6. Le résumé du Président concernant les résultats de la Conférence (voir Annexe I) a été publié peu après la clôture de la réunion et peut être consulté sur le site internet de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat, de même que le texte intégral des déclarations des intervenants qui en ont fourni une copie pour diffusion (voir www.un.org/depts/dpa/qpai/calendar.htm).

II. Séance d'ouverture

7. Le Vice-président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Desra Percaya, préside la séance d'ouverture.
8. La représentante du Gouvernement hôte (Indonésie), Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, Retno Lestari Priansari Marsudi, indique que Jakarta et Jérusalem-Est sont des « villes jumelles », ce qui témoigne des liens étroits qui existent entre son pays et la Palestine, d'où l'accueil de cette conférence. Étant donné que les autres conflits en cours au Moyen-Orient, notamment en République arabe syrienne et au Yémen, et les menaces croissantes liées au radicalisme et à l'extrémisme de l'État islamique d'Iraq et du Levant ont détourné l'attention de la communauté internationale, M^{me} Marsudi dit espérer que la conférence créera une solide dynamique susceptible de replacer la question de la Palestine sur la scène mondiale.
9. L'oratrice encourage les participants à élaborer une formule comprenant des solutions politiques et sociales et privilégiant notamment le renforcement des liens humains entre Israéliens et Palestiniens. Un processus de paix constructif ne peut

reposer que sur un esprit de cohabitation pour produire le résultat ultime consistant à mettre fin à l'occupation illégale et à dessiner un avenir meilleur pour les Palestiniens.

10. Une déclaration est prononcée au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par son représentant à la conférence, le Coordonnateur résident des Nations Unies en Indonésie, Douglas Broderick. Il déclare que la réalité qui s'impose de plus en plus est celle d'un seul État et qu'elle menace de supprimer toute possibilité d'atteindre l'objectif de deux États ; de fait, la conférence se tient dans le contexte de l'une des éruptions de violences israélo-palestiniennes les plus graves depuis plusieurs années.

11. Toute mesure pouvant être interprétée comme une tentative de modifier le fragile équilibre régnant à Jérusalem, en particulier le *statu quo* concernant les lieux saints, présente un risque de conflit. Il est demandé à Israël de réaffirmer qu'il ne cherchera pas à diviser le Haram el-Charif (le mont du Temple) et qu'il appliquera strictement la politique ancienne selon laquelle les lieux saints sont ouverts à la prière des musulmans et à la visite des non-musulmans.

12. Les autorités palestiniennes et israéliennes doivent poursuivre leur coopération en matière de sécurité, mais cela ne suffira pas à remédier à la violence. Les dirigeants doivent canaliser de toute urgence les facteurs d'incitation à la violence, les forces de sécurité israéliennes doivent s'assurer de réagir aux incidents en faisant un usage proportionné de la force et toutes les parties prenantes doivent s'employer à remédier à l'absence d'horizon politique pour mettre un terme à l'occupation et parvenir à une solution négociée des deux États. De surcroît, les violences et attaques commises à l'égard des civils, y compris les roquettes lancées depuis Gaza, sont inacceptables et doivent cesser.

13. M. Broderick assure que l'ONU apportera son soutien pour aider les parties à mettre un terme à l'occupation et à ce conflit ancien, afin de donner corps à l'objectif de coexistence, dans la paix et la sécurité, d'Israël et de la Palestine, et demande qu'il soit donné les moyens de se faire entendre aux « voix qui, de part et d'autre, souhaitent faire régner la paix ».

14. Le Secrétaire général adjoint pour la Palestine et Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique, Samir Bakr, demande à la communauté internationale d'intervenir pour sauver la solution des deux États, désormais menacée par la Puissance occupante, et d'agir en empruntant une voie politique avec la participation efficace de partenaires mondiaux. Ces efforts politiques doivent commencer par l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité qui comprendra un cadre de référence politique sans ambiguïté, un calendrier précis de fin de l'occupation ainsi que des garanties internationales et des mécanismes arrêtés d'un commun accord pour la mise en œuvre de toutes les résolutions des organes de l'ONU.

15. Prononçant une déclaration au nom du Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, le Ministre palestinien des affaires étrangères, Riad Malki, demande aux participants à la conférence d'agir avec détermination pour veiller à ce que les questions abordées dans leurs déclarations se traduisent par un soutien politique, diplomatique et financier accru de la part de l'ONU, de l'OCI et de leurs membres. Jérusalem est le cœur battant de la Terre sainte et la pierre angulaire de l'identité palestinienne et de l'avenir de la Palestine, mais ses lieux saints et son histoire sont attaqués. Les Palestiniens vivant dans la ville subissent une agression prenant la forme de transferts forcés, de la colonisation, de la destruction de logements et de la révocation de permis de résidence, tandis qu'Israël tente désormais de les accuser d'avoir déclenché l'incendie qu'il a lui-même allumé.

16. Les droits inaliénables ont beau être inscrits dans le marbre du droit international, le monde n'a pas fait usage des mécanismes de protection existants. La

question de la Palestine met à l'essai le système international qui ne peut pas se permettre d'échouer. Les résolutions et les rapports ne servent pas à décrire des réalités mais à susciter l'action. Pourtant, en dépit de la souffrance causée au quotidien par les colonies, le mur et les postes de contrôle israéliens, quand le monde commencera-t-il à s'inquiéter de la sécurité des Palestiniens, et non plus seulement de celle d'Israël ?

17. La rapide dégradation de la situation sur le terrain est une conséquence directe de l'inaction de la communauté internationale. Pour y remédier, le terrorisme des colons doit être interdit, le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution appuyant la fin de l'occupation selon un calendrier programmé et les États devraient interdire les produits en provenance des colonies et soumettre leurs relations avec Israël au respect des droits inaliénables du peuple palestinien.

18. « Notre liberté n'est pas négociable », déclare l'orateur, ajoutant que l'existence d'un État de Palestine ne l'est pas davantage. Le contexte régional et les nombreuses tragédies l'entourant n'ont pas rendu la cause palestinienne moins pertinente, et la paix pour tous peut de fait déclencher une vague positive dans la région et au-delà. En outre, la ville est désormais un symbole de la politique des deux poids, deux mesures, de l'injustice, du racisme et de l'apartheid. L'intervenant demande instamment qu'il soit plutôt permis à Jérusalem d'accomplir son destin : une ville ouverte et partagée de paix, de tolérance et de pluralisme.

19. Le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Desra Percaya, rappelle que 68 ans après la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale, qui prévoyait la création en Palestine d'un « État juif » et d'un « État arabe », Jérusalem devant être placée sous un régime international spécial, l'État juif est devenu réalité alors que l'État de Palestine demeure occupé et qu'il lui est refusé le droit à l'autodétermination ainsi que le droit à l'indépendance nationale et à la souveraineté.

20. L'exaspération des Palestiniens est compréhensible tant leurs vies sont rythmées par l'absence de liberté de mouvement sur leur propre terre à cause des barrages routiers et des postes de contrôle, et par l'absence de dignité du fait du contrôle et de l'intrusion constante des forces de sécurité israéliennes, de l'absence d'emploi et de perspectives dans une économie asphyxiée, et de l'impossibilité de posséder leurs propres logements en toute sécurité. En outre, les Palestiniens subissent la confiscation de leurs terres et la démolition de leurs logements, l'impossibilité d'accéder à leurs ressources naturelles, exploitées par la Puissance occupante : en somme, ils n'ont aucun avenir vers lequel tendre. La communauté internationale doit aux Palestiniens un horizon politique conduisant à la solution des deux États avant que la situation sur le terrain ne dégénère pour de bon.

21. L'intervenant rappelle la responsabilité collective qui relève de tous les États Membres de l'ONU concernant Jérusalem, un site particulièrement sensible. Certes, les tensions liées aux lieux saints dans la vieille ville de Jérusalem ont provoqué une nouvelle vague de violences, mais le conflit n'est pas d'ordre religieux. Il est plutôt lié à la dépossession d'un peuple et à l'occupation d'une terre. M. Percaya demande que l'on empêche à tout prix que soit injectée une dimension religieuse dans le conflit et espère que le drapeau palestinien, qui flotte déjà au-dessus des bureaux de l'ONU partout dans le monde, finira par symboliser la concrétisation de la solution des deux États, avec Jérusalem-Est comme capitale de l'État de Palestine.

22. Pour le Secrétaire général adjoint de la Ligue des États arabes, Said Abu Ali, la Conférence se tient dans la foulée des actes graves qu'ont commis les autorités occupantes contre les lieux saints et de projets de construction qui videront Jérusalem-Est de sa population palestinienne. La Ligue n'a épargné aucun effort pour faire en

sorte qu'Israël réponde de ses actes et pour apporter la protection nécessaire au peuple palestinien, y compris en saisissant le Conseil de sécurité. L'inaction persistante de la communauté internationale aura de graves répercussions qui pourraient conduire à une guerre de religion.

23. L'Ambassadeur du Maroc en Indonésie, Mohamed Majdi, estime qu'Israël tire parti du fait que la situation interne des Palestiniens est difficile et que la communauté internationale est préoccupée par la lutte contre le terrorisme pour poursuivre la mise en œuvre de mesures qui modifieront le caractère de Jérusalem, y compris sa structure démographique. Le refus des autorités israéliennes de conclure un accord de règlement politique plonge les jeunes Palestiniens dans le désespoir. La Maroc a accueilli la première réunion du groupe de contact de l'OCI sur la défense de la question de la Palestine et de Jérusalem.

24. L'Ambassadeur de Jordanie en Indonésie, Walid Al-Hadid, déclare que la vague de violations israéliennes cible notamment la mosquée Al-Aqsa en restreignant – entre autres choses – l'accès des pèlerins et en attaquent les employés de la mosquée. La Jordanie prendra des mesures pour favoriser la protection des lieux saints musulmans et chrétiens jusqu'à ce que l'occupation israélienne prenne fin, en recourant à tous les moyens diplomatiques et juridiques possibles. La poursuite des violations israéliennes produira un effet politique néfaste sur les relations entre Israël et la Jordanie et, *a fortiori*, aggravera les inquiétudes liées au processus de paix. Il faut renforcer le rôle de la Jordanie, gardienne des lieux saints islamiques à Jérusalem, pour mettre fin aux attaques israéliennes perpétrées contre les sites.

25. Un représentant du Pakistan déclare que les sept décennies passées ont consisté à faire un pas en avant suivis de deux pas en arrière. La résolution de la question palestinienne est un impératif international et le Pakistan continuera d'appuyer la reprise du processus de paix et l'application des résolutions de l'ONU, ainsi que la fin de l'occupation et la création de l'État de Palestine avec Jérusalem pour capitale.

26. Un représentant de la Chine explique que son pays est profondément préoccupé par la récente intensification de la violence à Jérusalem et demande à toutes les parties de faire de leur mieux pour éviter toute nouvelle escalade. Pour mettre fin aux tensions, Israël doit cesser de faire un usage excessif de la force. Il faut également s'efforcer de faire avancer le processus de paix. Le peuple palestinien doit pouvoir jouir de ses droits, y compris le droit à la création d'un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale. La Chine a activement participé au processus de paix dans le passé et continuera de s'employer à alléger les tensions.

III. Séances plénières

A. Séance plénière I

Le statut de Jérusalem aujourd'hui

27. La séance plénière I est présidée par le Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies, Christopher Grima.

28. Le directeur général de l'organisation non gouvernementale palestinienne Al-Haq basée à Ramallah, Shawan Jabarin, présente un aperçu de la situation sur le terrain et fournit des détails sur le sort des Palestiniens vivant à Jérusalem-Est, en projetant notamment un film court sur les démolitions à Jérusalem, qui raconte l'histoire d'un homme de 23 ans dont l'habitation et l'atelier ont été rasés. Les relogements forcés, les démolitions de logements et l'intensification de l'occupation de la ville sont une réalité quotidienne, souligne M. Jabarin.

29. Depuis l'annexion de Jérusalem-Est par Israël en 1967, la Puissance occupante a appliqué une politique globale de renforcement de son contrôle sur la ville en y affaiblissant la présence des Palestiniens et les liens qu'ils entretiennent avec elle. L'intervenant, décrivant la politique consistant à exclure les Palestiniens de la ville, parle de « nettoyage ethnique ». Le mur de séparation ne répond pas à un objectif de sécurité mais vise à exclure les Palestiniens de Jérusalem, affirme-t-il. Les démolitions punitives de logements sont également une réalité et un exemple de punition collective constitutive d'un crime de guerre.

30. Le « Plan directeur Jérusalem 2020 » israélien vise rendre la population de la ville majoritairement juive. En outre, les tribunaux israéliens n'ont fourni aucune sorte de protection aux Palestiniens contre les démolitions de logements et autres agressions israéliennes. Bien que la Haute Cour d'Israël ait affirmé que les démolitions de logements portent atteinte aux droits fondamentaux, elle a jugé que les commandants militaires peuvent « exercer leur autorité ». Le plan à long terme vise principalement à débarrasser la ville des Palestiniens. La police israélienne tire désormais pour tuer et a toute compétence pour fouiller quiconque à tout moment. La situation actuelle s'apparente à une persécution.

31. Ces pratiques sont à l'origine des problèmes actuels et ont conduit à une éruption de violence en septembre. Il est désormais temps pour les États de rompre leurs liens de coopération avec Israël, d'interdire les produits provenant des colonies et d'appliquer des sanctions. Faute de prendre ces mesures et d'autres, la situation persistera, voire empirera.

32. L'ancien directeur des recherches et des publications pour la paix au Moyen-Orient et ancien rédacteur en chef du *Report on Israeli Settlements in the Occupied Territories* à Washington, Geoffrey Aronson, explique comment, depuis la guerre de 1967 et l'occupation de Jérusalem-Est qui en a découlé, les politiques israéliennes ont modifié la carte de la ville en réponse aux événements et aux problèmes. La barrière de séparation, construite après la deuxième intifada en 2005, a particulièrement touché les 100 000 Palestiniens résidant à Jérusalem, qui vivent désormais « derrière le mur », isolés des services municipaux essentiels et entravés dans leur liberté de circulation dans le centre-ville, alors même que les autorités palestiniennes ne sont pas autorisées à accéder à la zone.

33. Les résidents vivant dans cette zone dite « zone X » ne peuvent pas s'appuyer sur les autorités pour bénéficier de services municipaux comme la collecte des déchets et la présence policière. En conséquence, depuis 2005, les résidents vivent *de facto* dans une zone de non-droit où les éléments criminels affirment leur présence. Dans la mesure où il s'agit de la seule zone de Jérusalem-Est où les autorités israéliennes se désintéressent des constructions palestiniennes illégales, des bâtiments de plusieurs étages ont été édifiés sans la moindre planification le long de routes construites pour servir la population d'un petit village. Un décret administratif exclut concrètement les Palestiniens de la ville elle-même et des services qu'elle offre.

34. Au cours des mois précédents, plusieurs quartiers de la ville sont entrés en révolte contre le *statu quo*. En réponse, les autorités israéliennes ont réduit l'accès et les facilités de circulation à quelques zones de Jérusalem-Est pour les habitants vivant en-deçà du mur de séparation. Dans le quartier de Silwan, par exemple, qui se trouve dans la ville à l'intérieur du mur de séparation, les habitants peuvent commencer de subir les effets d'entraves à l'accès de même nature que ceux qu'ont rencontrés les résidents de la « zone X ». Toutefois, M. Aronson doute que la plupart des mesures israéliennes s'inscrivent dans le cadre d'un plan directeur ; elles sont plutôt le résultat d'une pensée court-termiste.

35. Victor Kattan, chargé de recherche principal à l'Institut du Moyen-Orient de l'Université nationale de Singapour, présente un aperçu du statut juridique des sites religieux en mettant l'accent sur le droit international. Le Haram el-Charif (mont du Temple) a toujours été reconnu comme lieu saint majeur pour l'islam et est placé sous la tutelle du Roi de Jordanie depuis près d'un siècle, ce qu'Israël a reconnu dans son traité de paix de 1994 avec la Jordanie. Lorsqu'Israël a annexé Jérusalem, la Knesset a même adopté une loi interdisant de prohiber l'accès des pèlerins aux lieux saints. En effet, aucun État n'a reconnu la souveraineté d'Israël sur Jérusalem – Est et Ouest – ni ses revendications sur les lieux saints. Les premiers plans visant à résoudre la question de la Palestine ont notamment prévu l'internationalisation de Jérusalem, afin d'éviter de confier le pouvoir à telle ou telle partie au conflit. Depuis la guerre de 1967 et l'occupation, cependant, Jérusalem est peu à peu devenue une ville juive, en conséquence d'une politique délibérée.

36. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Makarim Wibisono, fait part de son point de vue en expliquant que lors des récents épisodes de violence, la paix est demeurée un objectif lointain.

37. De récents reportages de presse donnent à voir cette réalité flagrante : le chemin est encore long jusqu'à la paix. Les récits d'assassinats et de violences donnent un aperçu des politiques et des pratiques en vigueur en matière de colonies, de planification discriminatoire et de zonage, de destruction de logements palestiniens et d'usage excessif de la force par les forces de sécurité israéliennes, entre autres mesures, comme la rétention des dépouilles de Palestiniens pour empêcher leurs familles de leur donner une sépulture.

38. L'intervenant fait état d'une situation où, tandis que le droit international humanitaire protège les populations vivant sous occupation, la protection dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, dépend en grande partie des aléas politiques du conflit. Les victimes de ce conflit sont les mères et les pères palestiniens dont les fils et les filles n'ont guère de possibilité de recours à la justice face aux violations en cours, mais aussi les deux peuples – Israéliens et Palestiniens – qui sont maintenus dans un état perpétuel de conflit de basse intensité.

39. La communauté internationale a un rôle important à jouer pour inciter Israël à cesser ces politiques et pratiques d'occupation et pour promouvoir le respect du droit international. En réponse à la loi qu'Israël a adoptée en 1980 pour traiter Jérusalem dans son ensemble comme une partie d'Israël, le Conseil de sécurité, dans ses résolutions [476 \(1980\)](#) et [478 \(1980\)](#), a réaffirmé que l'acquisition d'un territoire par la force était inadmissible et que les mesures prises par Israël pour altérer la nature géographique, démographique et historique et le statut de la Ville sainte de Jérusalem étaient « nulles et non avenues et devaient être rapportées ».

40. Parce que la paix commence par le respect des droits de l'homme, il faut, pour assurer la viabilité de Jérusalem, en faire davantage pour améliorer la protection des droits des Palestiniens et garantir le respect du droit international humanitaire. Jusqu'à ce que Jérusalem-Est soit la capitale d'un État indépendant de Palestine, la communauté internationale doit continuer d'insister pour qu'Israël respecte les droits de la personne et le droit international humanitaire.

41. Après les exposés, Trias Kuncahyono, journaliste travaillant à Jakarta pour le quotidien Kompas et auteur de plusieurs livres sur le Moyen-Orient, pose la question de savoir si la paix entre Israël et la Palestine est même possible. Il est évident que l'objectif des Palestiniens de faire de Jérusalem-Est leur capitale va à l'encontre de la position d'Israël et que la ville devra être partagée entre les deux parties. Jérusalem, l'une des villes les plus anciennes du monde, épicentre de trois grandes religions, est

au cœur du conflit israélo-palestinien. Les résolutions des organes de l'ONU ont contribué au règlement du conflit dans la ville, plusieurs dizaines ayant été proposées durant les 50 dernières années. Nombreuses sont celles qui n'ont jamais été appliquées, toutefois. Le temps est venu d'accepter les compromis et de faire progresser le processus de paix. La saison de la paix n'advient que si tous les États poussent Israël à respecter les résolutions des organes de l'ONU, dit l'orateur, et le seul pays capable de forcer les Israéliens à agir, ce sont les États-Unis d'Amérique.

42. Une fois le débat ouvert, l'Ambassadeur de Jordanie en Indonésie déclare que son pays est préoccupé par l'utilisation que fait Israël de nouveaux outils comme l'ordre de tirer pour tuer donné aux officiers de police, les démolitions punitives et la rétention de corps de Palestiniens tués.

43. Des représentants de groupes de la société civile font part de préoccupations analogues. Un représentant de l'Organisation culturelle palestinienne de Malaisie dit craindre qu'Israël ne finisse par diviser le site de la mosquée Al-Aqsa. Ayant grandi à Hébron, à une trentaine de kilomètres de Jérusalem, il raconte que son père n'a pas été autorisé à aller prier à la mosquée Al-Aqsa pendant 15 ans.

44. Un représentant de l'Organisation nationale unie d'Égypte pour les droits de l'homme estime qu'Israël exprime la haine et l'islamophobie. La communauté internationale doit formuler des recommandations fermes et les lieux saints doivent être protégés. Dans le même esprit, un représentant du Palestinian Return Centre, à Londres, déclare que la communauté internationale doit prendre des mesures résolues pour redresser les torts en cours. Un chercheur spécialiste des questions relatives aux réfugiés palestiniens affirme que des politiques extrêmement discriminatoires ont été appliquées pour dépeupler la ville.

45. Puis les experts répondent aux questions et prononcent des discours de clôture.

46. Au sujet des droits de résidence des Palestiniens à Jérusalem, M. Jabarin estime que les révocations prononcées par les autorités israéliennes s'inscrivent dans le cadre d'un plan à long terme visant à repousser les Palestiniens hors de la ville et de l'ensemble du territoire historique de la Palestine. Entre 1967 et 1989, 120 000 Palestiniens ont ainsi perdu leur droit de retourner en Cisjordanie, et des milliers de Palestiniens de Jérusalem ont perdu leur titre de résidence.

47. Passant à d'autres points soulevés au cours de la séance, il dit qu'il n'est pas nécessaire de trouver d'autres compromis, car les Palestiniens en ont accepté assez. Les forces d'occupation agissent de manière préventive, et non défensive, et les bulldozers démolissent des logements. L'occupation aurait dû être temporaire, mais Israël se comporte comme une autorité souveraine et son économie perçoit des recettes annuelles de 6 milliards de dollars provenant des territoires occupés. En réponse à une question portant sur l'efficacité des boycottages, l'orateur estime que l'interdiction de certains produits a des répercussions plus profondes que les sanctions. Il suggère à l'OCI de publier une résolution afin d'éclairer l'élaboration de lois sur la passation de marchés afin de veiller à ce que les vendeurs ne soient en rien associés avec des entreprises liées aux colonies et à l'occupation. Les États Membres et l'OCI peuvent adopter des lois nationales de cet ordre. En outre, les États doivent coopérer avec la Cour pénale internationale.

48. M. Wibisono déclare que l'Indonésie espère jouer un rôle diplomatique plus important dans les processus de rétablissement et de consolidation de la paix. La protection des droits des Palestiniens est limitée, voire inexistante, et il faut les aider à rétablir leurs droits.

B. Séance plénière II

Modèles passés et présents de coexistence

49. La séance plénière II est présidée par le Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies, Christopher Grima.

50. Menachem Klein, professeur d'université et auteur basé à Ramat Gan (Israël), donne un aperçu de ce qu'était Jérusalem avant que la guerre de 1948 ne divise la ville. D'après une idée tout à fait erronée, Jérusalem était divisée en quartiers ethniques exclusifs avant la guerre.

51. M. Klein explique que pendant les années d'avant-guerre, les habitants de la ville vivaient dans la paix et le respect sans qu'aucune « frontière mentale » ne sépare les zones arabes et juives, alors que les barrières linguistiques et culturelles ne présentaient que peu d'obstacles et que de nombreux quartiers étaient mélangés. Les habitants qui s'aventuraient dans la « sphère physique » de « l'autre » s'y sentaient presque chez eux.

52. Les travaux de recherche menés dans les archives montrent que la notion d'espace partagé existait alors. Les fêtes religieuses étaient célébrées en public et des fidèles d'autres religions y prenaient part. De même, les fêtes et les lieux saints étaient partagés par tous les habitants. Même après les émeutes nationalistes de 1919 et 1920, qui ont laissé des sentiments mitigés parmi la communauté juive, la vie ordinaire a repris son cours, et les Arabes et les Juifs se sont excusés pour les violences commises.

53. Selon M. Klein, lorsque le Gouvernement israélien a réaffecté à des Juifs les logements vacants de réfugiés palestiniens après la guerre de 1948-1949, les nouveaux occupants ont annoncé qu'ils conserveraient avec soin les affaires des propriétaires d'origine. D'autre part, nombreux étaient les habitants qui avaient signé des dérogations du Gouvernement israélien leur imposant de libérer les lieux dans un délai d'un mois à la demande du propriétaire d'origine. Avec le temps et l'évolution des politiques israéliennes, toutefois, cette approche initiale a été délaissée puis oubliée.

54. Aujourd'hui, affirme l'orateur, on ne peut certes pas retourner dans le passé mais il convient de tirer les enseignements de la nature sociale inclusive de l'histoire de la ville. Il faut étudier le passé commun pour bâtir un avenir commun.

55. Le recteur de l'Université islamique d'État Syarif Hidayatullah à Jakarta, Azyumardi Azra, déclare que l'histoire commune de la coexistence pacifique entre religions en Indonésie reposait notamment sur la garantie de la protection de la vie et des biens et la reconnaissance des principes fondamentaux des droits de l'homme bien avant que l'ONU n'adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme.

56. Pour aller de l'avant, les religieux modérés doivent prendre une plus grande place afin de contribuer davantage à l'établissement de la paix israélo-palestinienne. Il faut intensifier le dialogue, d'abord entre musulmans et entre juifs, puis entre les groupes religieux. Les chefs religieux doivent également intensifier leur dialogue afin de mieux se respecter et se comprendre pour établir la paix dans la ville. L'objectif du dialogue religieux englobe de nombreuses questions, y compris les systèmes d'alerte précoce destinés à éviter tout conflit. Le modèle indonésien de coexistence pacifique a fait la preuve de son efficacité. En outre, il faut impliquer les intellectuels et les organisations non gouvernementales afin de faire pression pour que le processus de paix progresse.

57. L'Indonésie a connu une longue histoire de coexistence pacifique avec le judaïsme et d'autres religions. S'agissant de la situation en Palestine et en Israël, les

relations commerciales avec Israël ont donné matière à débat dans les années 1990 mais, en 2005, le Gouvernement indonésien a décidé que les liens officiels avec Israël ne seraient possibles qu'une fois la paix conclue. D'autre part, l'Indonésie envisage d'ouvrir un consulat en Palestine et a activement encouragé le dialogue entre groupes musulmans et juifs et entre groupes palestiniens et israéliens.

58. Citant des exemples d'espaces urbains et de communautés existantes en situation de sortie de conflit, la chef du Département d'architecture à l'Université de Cambridge, Wendy Pullan, présente plusieurs options concernant ce à quoi pourrait ressembler la Jérusalem du futur. Actuellement, la mosaïque de colonies à Jérusalem-Est, construites en premier lieu pour assurer la continuité de l'espace juif se traduit par une situation où la partie orientale de la ville est fragmentée et ne peut tout simplement pas être à nouveau divisée sans que se produisent des soulèvements violents.

59. Invoquant plusieurs exemples – Belfast, Beyrouth et Nicosie –, M^{me} Pullan fournit des preuves démontrant que les villes divisées ne prospèrent pas. Les barrières érigées à titre provisoire sont souvent le résultat d'actes de désespoir en période de conflit extrême qui entraînent généralement des problèmes durables et, comme à Jérusalem, des conflits encore plus extrêmes.

60. À Nicosie, par exemple, après la division de la ville en 1974, l'ONU a organisé des pourparlers entre les deux maires et façonné un plan stratégique à long terme fondé sur la notion de réunification. Certes, ce plan était imparfait et Nicosie reste divisée, mais la ville a élaboré des stratégies concernant les infrastructures et les espaces communs, qui pourront être appliquées dans la foulée d'un accord de paix.

61. À l'évidence, compte tenu de la violence en cours à Jérusalem et de l'intransigeance d'Israël, il n'y a guère d'espoir de créer des espaces communs de la sorte. On peut néanmoins imaginer une ville partagée, surtout dans la mesure où, dans les circonstances actuelles, il est à craindre qu'une future division de Jérusalem ne désavantage les Palestiniens y vivant.

62. Étant donné les politiques qu'Israël mène à Jérusalem, même les projets publics qui fournissent des services à tous les habitants de cette ville profondément divisée sont jugés intrinsèquement politiques et biaisés. Ainsi, le réseau de tramway construit par Israël aurait, dans d'autres circonstances, été utilisé par des gens de tous horizons ; au lieu de cela, il est boycotté par les habitants palestiniens de Jérusalem.

63. Compte tenu de la violence en cours et de l'intransigeance d'Israël, il n'y a guère d'espoir de créer des espaces publics communs. Le nettoyage ethnique est une réalité et il faut assurer immédiatement la protection des Palestiniens. De même, il est nécessaire que la communauté internationale aille au-delà des seules stratégies immédiates pour penser à l'avenir.

64. Ouvrant le débat, Tova Norlen, chercheuse invitée à l'Institut d'études internationales avancées de l'Université Johns Hopkins à Washington, résume son propre parcours à Jérusalem avant de poser une série de questions aux experts. Alors qu'elle était lycéenne, elle a vécu dans une habitation située dans l'ancien *no man's land* entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest, une expérience qui l'a extrêmement sensibilisée aux différences entre les deux zones.

65. Comme dans d'autres conflits ethniques – au Liban, en Bosnie et au Kosovo, par exemple – la violence a creusé le fossé entre les identités. La construction d'identités conflictuelles est tellement plus aisée que leur déconstruction, et il ne suffit pas de savoir comment ces identités endurcies ont été créées pour éliminer les obstacles et défaire le passé afin de ressusciter une Jérusalem harmonieuse.

66. Interrogeant M. Klein sur la déconstruction d'identités endurcies et polarisées, M^{me} Norlen fait observer qu'il existe désormais des générations d'Israéliens religieux qui sont susceptibles de devenir tout aussi militants que leur homologues jihadistes. Elle demande également s'il est possible d'imaginer des pistes créatives dans le cadre de la solution des deux États où les deux parties pourraient accepter le fait qu'elles vivent sur une terre qui est également sacrée pour d'autres.

67. L'intervenante demande à M^{me} Pullan comment il est possible de revenir sur la séparation qui s'est traduite par des barrières physiques et psychologiques. Elle rappelle la pratique des colons à Jérusalem consistant à éviter la circulation de la rue en se déplaçant de toit en toit pour se rendre dans les yeshivas du quartier musulman, d'où une ségrégation ethno-religieuse verticale de l'espace urbain. En outre, demande-t-elle, si les villes divisées ne prospèrent pas, comment pourrait-on trouver des solutions pour Jérusalem qui répondent également au besoin qu'éprouvent les Palestiniens de disposer d'une partie nominale de la ville afin que la zone palestinienne devienne la capitale d'un État palestinien indépendant ?

68. Pendant le débat, le représentant de la Jordanie déclare que le dialogue est très important parce qu'il permet de dégager des points de vue convergents. Le problème en question, cependant, a dépassé le stade du dialogue. Il faut désormais s'employer à faire pression non pas sur les Palestiniens pour qu'ils acceptent un compromis mais sur le Gouvernement israélien de droite qu'il respecte le droit international et qu'il applique les résolutions des organes de l'ONU.

69. Un représentant de la Fondation mondiale pour la paix de Malaisie s'interroge sur la solution à apporter à la situation en cours. Un représentant de l'organisation Al-Haq, basée à Ramallah, demande à M. Klein ce qu'il pense de l'interdiction qui est faite aux réfugiés arabes de retourner dans leurs foyers. Un représentant de la société civile indonésienne demande comment Jérusalem peut conserver le titre de « ville de la paix ».

70. M^{me} Pullan est d'avis que la question de la séparation des communautés dépasse le phénomène des colons sur les toits ; en réalité, les colons construisent sous la ville des tunnels devant servir au tourisme, à la prière et aux excavations archéologiques. Ces tunnels prennent les Palestiniens « en sandwich », puisque des colons hostiles se trouvent à la fois sur les toits et sous terre. Il ne peut pas aisément être remédié à cette préoccupation inquiétante. Chaque ville a ses conflits et, à condition que le conflit en question puisse être canalisé de manière positive, l'espace public est essentiel au bon fonctionnement d'une ville, une notion qu'il faut entretenir.

71. Les recherches que l'intervenante a conduites sur une douzaine de villes divisées ont montré qu'aucune d'entre elles ne prospère. La situation en cours à Jérusalem correspond tout à la fois à un conflit politique et religieux. Une piste envisageable pourrait consister à établir une ville ouverte pour tous les habitants, les capitales politiques étant déplacées à Tel-Aviv et Ramallah.

72. M. Azra estime que les origines du conflit en cours sont de nature politique. Au fil du temps, cependant, il est devenu difficile de distinguer entre conflits politiques et conflits religieux. Certains groupes indonésiens se sont fondés sur la doctrine religieuse pour apporter leur soutien à la Palestine. L'Égypte, la Jordanie et la Turquie entretiennent des relations diplomatiques avec Israël. Lorsque l'Indonésie a proposé de nouer des relations commerciales avec Israël, toutefois, l'idée a été rejetée pour des motifs religieux. L'Indonésie soutient la Palestine et, dans le même temps, encourage le dialogue entre groupes palestiniens.

73. M. Klein déclare que s'il est impossible de ressusciter le passé, il ne faut pas pour autant l'oublier. À l'époque, les Juifs et les Arabes étaient appelés Palestiniens et l'identité palestinienne s'est développée conjointement depuis le XIX^e siècle. Il

faut étudier ce passé commun pour bâtir un avenir commun. Un changement de perspective est indispensable pour envisager clairement l'attachement de l'autre camp à la terre et pour tenir compte du fait que la Palestine appartient à tous ses citoyens, comme Jérusalem appartient à tous les citoyens et à toutes les communautés.

74. S'agissant des réfugiés, Israël pratique la politique des deux poids, deux mesures, poursuit M. Klein : les Juifs sont autorisés à regagner la terre d'Israël tandis que les Palestiniens ne peuvent pas retrouver leurs biens. Le système juridique, qui diffère selon que l'on se trouve à Jérusalem-Est ou en Cisjordanie, doit également être modifié. La difficulté pour les universitaires et les spécialistes consiste à discuter de la manière dont les deux camps doivent partager plutôt que diviser Jérusalem, sans la détruire.

75. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, déclare que certains de ces sentiments relatifs à l'indivisibilité de Jérusalem ne résistent pas à l'épreuve des faits. Au cours de la récente révolte des jeunes à Jérusalem, l'affirmation de façade selon laquelle la ville est unie pour l'éternité n'a pas survécu deux semaines. Les intellectuels peuvent débattre de telle ou telle question mais ils doivent aussi ne pas perdre de vue la situation qui prévaut sur le terrain.

76. S'y ajoute l'idée de l'attachement des deux parties à la terre. Pour un Palestinien, la Palestine est sa patrie. La pensée politique semble désormais accepter le principe des deux États. Pourtant, Israël s'emploie à imposer aux Palestiniens l'idée selon laquelle ils n'appartiennent pas au pays en le présentant comme la patrie juive.

77. Selon M^{me} Pullan, il est évident que Jérusalem n'est pas une ville unie, cette notion étant un mythe israélien. Et pourtant, elle n'est pas non plus divisée mais plutôt fragmentée, en raison de la planification à long terme d'Israël. L'intervenante se dit préoccupée par le fait que la situation actuelle puisse produire une ville divisée où Israël aurait du pouvoir et de l'influence. À cet égard, elle dit craindre que la ville ne soit divisée de manière inégale, au détriment des Palestiniens.

78. M^{me} Norlen estime qu'il faut se préoccuper davantage de la manière dont Jérusalem-Est pourra prospérer une fois qu'un accord de paix aura pleinement établi un État palestinien. Les deux peuples sont attachés à la terre et les débats sur ce sujet doivent tenir compte du fait que nombreux sont ceux qui nient cette notion.

IV. Séance de clôture

79. Le directeur général pour les affaires multilatérales au ministère des affaires étrangères de l'Indonésie, Hasan Kleib, souligne combien il importe de protéger Jérusalem et d'en assurer l'accès aux personnes de toutes confessions, ainsi que de garantir la coexistence pacifique pour donner à la ville la perspective d'un avenir durable. Pourtant, les actes illégaux commis par les Israéliens afin de modifier le statut et la composition démographique de la ville constituent des obstacles. Si ces pratiques doivent être condamnées, l'intervenant ajoute qu'une condamnation ne suffit plus. Il faut constamment lutter contre la persistance de politiques et de pratiques illégales. Des efforts concertés sont requis pour réaliser le rêve collectif des Palestiniens de créer un État viable et d'assurer la paix et la sécurité dans la région en levant tous les obstacles à ces objectifs. Les membres du Comité doivent contribuer plus activement à éliminer tous les obstacles à la création d'un État palestinien viable, avec Jérusalem-Est comme capitale.

80. Selon l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, il n'est pas anodin que la conférence se soit tenue en Indonésie, une démocratie immense abritant la plus grande population musulmane

du monde. Jérusalem est au cœur de l'État de Palestine et la question de Jérusalem doit être envisagée dans l'optique de mettre fin à l'occupation. Les Palestiniens acceptent le fait que les trois grandes religions entretiennent des liens spirituels avec Jérusalem, mais ces liens ne sauraient se traduire en argument justifiant qu'ils soient reliés à un État.

81. La situation sur le terrain exige que l'on progresse concernant la protection internationale du peuple palestinien, poursuit l'orateur. Les Conventions de Genève précisent les relations entre l'occupant et l'occupé. Lorsque la Puissance occupante renonce à sa responsabilité de protéger l'occupé et se transforme de fait en agresseur à son égard, il appartient alors à la communauté internationale de garantir sa protection, cette question devant être soumise à l'examen du Conseil de sécurité, dit M. Mansour.

82. L'Assemblée générale est également chargée de garantir cette protection et les institutions des Nations Unies, qui ont une forte présence sur le terrain, peuvent également participer aux débats relatifs à la protection des civils.

83. Les conférences internationales sur Jérusalem qu'organisent conjointement le Comité et l'OCI n'ont pas pour objet de réaffirmer des principes et des points de vue existants, mais d'aller dans le sens de mesures concrètes. Dès lors, si l'État de Palestine s'active auprès de la Cour pénale internationale, il est grand temps que l'OCI envisage d'intenter des actions en justice pour qu'Israël réponde de ses actes, y compris dans des tribunaux nationaux et à la Cour internationale de justice.

84. Le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Desra Percaya, salue les échanges fructueux auxquels a donné lieu la Conférence. La question de Jérusalem, chargée du poids de son importance religieuse, a beau être la plus difficile des questions relatives au statut final, l'orateur réaffirme néanmoins que ce conflit n'est pas d'ordre religieux. Il est lié à la dépossession des droits et de la terre d'un peuple. Toute tentative de le présenter en termes religieux ne profite qu'à ceux qui veulent faire paraître la cause palestinienne comme un problème extrémiste et insoluble, justifiant une ferme réponse sécuritaire qui fait appel aux peurs de la communauté internationale et, ce faisant, perpétuant l'occupation.

85. D'autre part, transformer la lutte pour les droits des Palestiniens en conflit religieux profitera aux efforts des fanatiques qui entendent corrompre et tromper la jeunesse musulmane dans le monde entier. Cette situation risquera fort d'écarter toute possibilité de concrétiser les droits des Palestiniens.

86. La communauté internationale doit prendre des mesures concertées pour persuader Israël de cesser les provocations et les agressions, en particulier sur le site de la mosquée Al-Aqsa. Tout doit être fait pour offrir au peuple palestinien une perspective encourageante lui montrant qu'il ne sera pas abandonné par les nations du monde en raison d'autres conflits et préoccupations. Le message doit être clair : « nous poursuivrons nos efforts jusqu'à ce que l'occupation israélienne prenne fin, et que le peuple palestinien ait réalisé ses droits inaliénables dans un État de Palestine libre et souverain ayant Jérusalem pour capitale ».

Annexe I

Résumé du Président

1. La Conférence internationale sur la question de Jérusalem s'est tenue à Jakarta (Indonésie) les 14 et 15 décembre 2015, sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en coopération avec l'Organisation de la coopération islamique et le Gouvernement indonésien. La Conférence a permis de fournir des informations à jour sur la situation en cours à Jérusalem afin d'informer les responsables et décideurs publics, la société civile et le public dans son ensemble ; elle a fait office de forum visant à explorer les moyens d'intensifier les efforts internationaux pour mettre fin aux mesures unilatérales israéliennes, et à débattre des perspectives à donner à Jérusalem et à ses habitants ; enfin, elle a donné lieu à des échanges ouverts entre experts, praticiens, militants et universitaires.

2. Tous les Membres et observateurs de l'ONU ont été invités, de même que des organisations intergouvernementales, des institutions des Nations Unies, des organisations de la société civile, des groupes de réflexion et des organes de presse. Y ont participé 55 États Membres et deux États observateurs. La conférence était ouverte au public et a suscité un fort intérêt médiatique.

3. La Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, Mme Marsudi, a indiqué que l'Indonésie avait pour mission constitutionnelle d'apporter son soutien à tous les peuples vivant sous occupation, y compris en Palestine. Rappelant le soixantième anniversaire de la déclaration de Bandung, elle a déclaré que Jakarta était jumelée avec Jérusalem-Est. L'Indonésie apporte à la Palestine son soutien politique ; elle s'est portée coauteur de la résolution visant à lever le drapeau palestinien à l'ONU et participe au renforcement des capacités des Palestiniens. En dépit de toutes les bonnes intentions et des efforts de la communauté internationale, cependant, Israël continue d'imposer son « règne de la terreur » dans le Territoire palestinien occupé. Alors que la poursuite de l'occupation israélienne aggrave la déstabilisation de la région, M^{me} Marsudi a demandé au Conseil de sécurité de faire en sorte qu'Israël respecte le droit international. La question de Jérusalem-Est revêt une importance stratégique non seulement pour la Palestine et Israël, mais aussi pour tous les musulmans, les chrétiens et les juifs. L'Indonésie considère Jérusalem-Est comme capitale de l'État de Palestine. La recherche d'une solution politique doit tenir compte des moyens permettant de renforcer les relations interpersonnelles entre Israéliens et Palestiniens. Pour être constructif, le processus de paix doit être fondé sur un esprit de cohabitation.

4. Dans son message adressé lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a souligné qu'elle se tenait dans le contexte de l'une des plus fortes éruptions de violence depuis des années. Jérusalem est sacrée pour des milliards de personnes, notamment les musulmans, les juifs et les chrétiens, et toute mesure perçue comme modifiant le statu quo risque de déclencher un conflit. Le Secrétaire général a demandé aux deux camps de canaliser les facteurs d'incitation à la violence et aux forces israéliennes de faire un usage mesuré de la force. La poursuite de la coopération entre Israël et la Palestine en matière de sécurité demeure indispensable, mais les mesures de sécurité ne suffiront pas à résoudre ce qui est au fond un conflit politique. Les parties doivent éviter toute stratégie du fait accompli et les attaques contre les civils doivent cesser. Le Secrétaire général espère la relance du Quatuor, en coopération avec les partenaires régionaux, afin de créer des conditions propices à la reprise des négociations.

5. Le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Desra Percaya, a fait observer que la vie des Palestiniens dans le territoire occupé se caractérise par l'absence de liberté et de perspectives d'avenir sur leur

propre terre. Il a souligné que ce conflit, y compris la dernière vague de tensions et de violences autour de Jérusalem, n'est pas lié à la religion mais à la dépossession d'une terre et d'un peuple vivant sous occupation. Il faut à tout prix éviter d'ajouter une dimension religieuse au conflit, a-t-il précisé. Dans le même temps, il faut respecter le statu quo sur les sites religieux, conformément aux accords existants entre Israël et la Jordanie.

6. Le Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine, Riad Al Malki, a déclaré que Jérusalem est attaquée. Israël tente d'accuser les Palestiniens d'un incendie qu'il a allumé lui-même. Mais les Palestiniens continueront de lutter pour faire valoir leurs droits inaliénables ; pourtant, le monde a échoué à activer les mécanismes de protection et de responsabilité existants. Les résolutions et les rapports ne servent pas à décrire des réalités mais à susciter l'action. Il appartient aux États de s'abstenir d'apporter leur aide et leur assistance aux mesures illégales que prend Israël. En outre, les États doivent considérer les groupes de colons comme des organisations criminelles et terroristes et agir en conséquence. Le Conseil de sécurité doit adopter une résolution visant à mettre fin à l'occupation et comportant un calendrier précis pour parvenir à la solution des deux États fondée sur les frontières de 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem. Les États doivent interdire tout lien entre leurs gouvernements, leurs entités, leurs entreprises et leurs ressortissants avec le régime d'occupation et, en particulier, de colonisation, en refusant de tenir des réunions avec des colons, y compris des fonctionnaires ou membres de la Knesset, en interdisant aux entreprises de participer à l'occupation et en bannissant les produits issus des colonies. Les États devraient également conditionner leurs relations avec Israël au respect des droits inaliénables du peuple palestinien. Les États n'ont pas seulement le droit mais aussi le devoir de reconnaître l'État de Palestine selon les frontières de 1967, qui englobent notamment Jérusalem-Est.

7. Le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de la coopération islamique, Samir Bakr, a rappelé que l'OCI avait initialement été créée pour défendre Jérusalem. Les graves violations commises par Israël pour vider la ville sainte de ses habitants palestiniens, qui s'ajoutent aux violations commises contre les sanctuaires musulmans et chrétiens de Jérusalem, sont un acte de « nettoyage ethnique » constitutif de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ce qui contraint la communauté internationale à s'y opposer. La poursuite des agressions israéliennes ne fera qu'aggraver le conflit et risque de lui conférer une dimension religieuse. La communauté internationale doit assurer la protection internationale du peuple palestinien. M. Bakr rend hommage à l'Union européenne pour les mesures qu'elle prend en faveur de la solution des deux États, en particulier la décision récente d'étiqueter les produits provenant des colonies. Il faut toutefois faire beaucoup plus. Le Conseil de sécurité doit adopter une résolution fixant un cadre politique clair et un calendrier précis pour mettre fin à l'occupation israélienne, et assortie de garanties internationales et de mécanismes de mise en œuvre ayant donné lieu à un accord.

8. Au cours des séances qui ont suivi, les participants ont débattu de la situation à Jérusalem, du statut des lieux saints en droit international, et de la protection internationale des droits de l'homme. Ils ont décrit une situation dans laquelle Israël applique une politique discriminatoire pour affaiblir la présence palestinienne, que certains assimilent à du « nettoyage ethnique ». Des milliers de logements palestiniens sont voués à la destruction et peu de permis de construire sont octroyés aux Palestiniens en comparaison des colonies illégales qui ne cessent de prospérer. Les Palestiniens continuent de subir des révocations de permis de résidence. Suite aux troubles récents, Israël a fait un usage excessif de la force, procédé à des destructions punitives de logements, et ciblé des enfants. Contrairement au discours israélien faisant de Jérusalem une ville « unie et indivisible », le mur de séparation construit pendant la deuxième intifada isole près de 100 000 habitants palestiniens de

Jérusalem dans un no man's land dépourvu de services municipaux et de services de maintien de l'ordre, et d'où l'accès au reste de Jérusalem est entravé. La même tendance a récemment été imposée dans d'autres quartiers palestiniens à la suite des troubles récents. Un participant a estimé que le plan israélien visant à purger Jérusalem de ses habitants palestiniens était délibéré, tandis qu'un autre l'a présenté comme une réponse ad hoc inspirée par l'évolution de la situation.

9. S'agissant du statut des sites religieux en droit international, il a été noté que si la souveraineté sur la ville demeure contestée dans l'attente d'un accord sur le statut permanent, aucun État ne reconnaît actuellement la revendication d'Israël sur quelque partie de la ville que ce soit, à l'Est comme à l'Ouest, ni sur les lieux saints. Après avoir renoncé à toute revendication de souveraineté sur Jérusalem-Est en 1988, la Jordanie est restée gardienne des lieux saints, comme le réaffirment les traités signés avec Israël et la Palestine. La Jordanie protège le Haram el-Charif au nom du peuple palestinien en attendant la création d'un État indépendant. La paix commence par le respect des droits de l'homme, a-t-il été souligné, mais les Palestiniens, une population protégée par les lois de l'occupation, ne bénéficient guère de protection, de la part de la Puissance occupante comme de celle de la communauté internationale. Celle-ci a un rôle important à jouer, mais les questions de protection dépendent des aléas politiques du conflit. Un participant palestinien a demandé aux États de rompre toute coopération avec Israël, d'interdire les produits provenant des colonies et d'imposer des sanctions, étant donné le bilan de ce pays en matière de droits de l'homme à l'égard des Palestiniens.

10. Ensuite, les participants à la conférence se sont penchés sur les modèles passés et présents de coexistence. Il a été indiqué que contrairement à ce que l'on croit souvent, Jérusalem avant 1948 n'a jamais été une ville divisée. Les Arabes et les Juifs y vivaient côte à côte et communiquaient entre eux. Depuis lors, la violence a durci les identités religieuses, politiques et ethniques. Des groupes religieux militants se sont formés dans chaque camp. Après 50 années d'occupation, Jérusalem est une ville dont la population est divisée et exposée au risque de conflits violents et intermittents. Le Haram el-Charif (le mont du Temple) est particulièrement disputé, politisé et violent. L'histoire ne peut certes pas être inversée, mais elle enseigne que les villes qui sont physiquement divisées ne prospèrent pas. La diversité, comme le conflit, est le poumon des villes en général. La mise en place de barrières entre quartiers ethniques présente une solution attrayante en temps de conflit violent, mais ces barrières renforcent l'aliénation et, in fine aggravent le conflit. Il faut juger les espaces publics partagés essentiels à une ville durable. On peut s'inspirer de l'expérience de l'Indonésie qui conjugue le pluralisme, l'inclusivité et l'harmonie religieuse. Il est important de donner une plus grande place aux modérés de chaque camp et de promouvoir le dialogue, d'abord au sein des communautés palestinienne et israélienne puis entre elles. Un participant a demandé si, compte tenu de la mosaïque de colonies, la ville pourrait être redivisée sans que cela ne suscite de troubles violents, et a proposé que la ville soit ouverte à tous les habitants, les capitales politiques étant transférées à Tel-Aviv et Ramallah. Cependant, le Représentant de la Palestine a estimé que les déclarations selon lesquelles Jérusalem ne peut pas être divisée ne résistent pas à l'épreuve des faits.

11. En guise de conclusion, le Vice-Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, Hasan Kleib, a souligné l'importance de la protection de Jérusalem et de son accès par des personnes de toutes confessions, ainsi que de la coexistence pacifique comme solution pour donner à Jérusalem un avenir durable. Cependant, les mesures illégales que prend Israël pour modifier le statut et la structure démographique de la ville sont des obstacles. Les condamnations ne font cependant pas une politique. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour que la question redevienne prioritaire à l'agenda mondial. Les membres du Comité des droits des

Palestiniens doivent jouer un rôle plus actif pour s'opposer à ces violations. La Conférence a permis de remettre la question de la Palestine sur la scène mondiale a dit l'orateur. L'Indonésie continuera d'apporter son soutien indéfectible et inconditionnel jusqu'à ce que la Palestine recouvre sa liberté.

12. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies a estimé qu'il n'est pas anodin que la conférence se soit tenue en Indonésie, une grande démocratie abritant la plus grande population musulmane du monde. Jérusalem est au cœur de l'État de Palestine et la question de Jérusalem doit être envisagée dans le cadre de l'occupation. Les Palestiniens acceptent le fait que les trois grandes religions entretiennent des liens spirituels avec Jérusalem, mais ces liens ne sauraient se traduire en argument justifiant qu'ils soient reliés à un État unique.

13. Le Vice-Président du Comité a salué les échanges fructueux auxquels a donné lieu la conférence. La question de Jérusalem, chargée du poids de son importance religieuse, a beau être la plus difficile des questions relatives au statut final, ce conflit n'est pas d'ordre religieux. Toute tentative de le présenter en ces termes ne profite qu'à ceux qui veulent faire paraître la cause palestinienne comme un problème extrémiste et insoluble, justifiant une ferme réponse sécuritaire qui fait appel aux peurs de la communauté internationale et, ce faisant, perpétuant l'occupation.

Annexe II

Liste des participants

Intervenants

Azyumardi Azra	Huitième recteur de l'Université islamique d'État Syarif Hidayatullah Jakarta
Geoffrey Aronson	Ancien directeur des recherches et des publications de la Fondation pour la paix au Moyen-Orient Ancien rédacteur en chef du bimensuel de la <i>Fondation Report on Israeli Settlements in the Occupied Territories</i> Washington
Makarim Wibisono	Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 Jakarta
Menachem Klein	Professeur d'université et auteur de plusieurs livres, dont <i>Lives in Common: Arabs and Jews in Jerusalem, Jaffa and Hebron</i> Ramat Gan
Shawan Jabarin	Directeur général d'Al-Haq Ramallah
Tova Norlen	Chercheuse invitée à l'Institut d'études internationales avancées de l'Université Johns Hopkins Washington
Trias Kuncahyono	Journaliste à <i>Kompas</i> Jakarta
Victor Kattan	Chargé de recherches principal à l'Institut du Moyen-Orient de l'Université nationale de Singapour Singapour
Wendy Pullan	Chef du Département d'architecture à l'Université de Cambridge Cambridge

Délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Christopher Grima	Représentant de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies et Rapporteur du Comité
Desra Percaya	Représentant de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité
Riyad Mansour	Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentant du Secrétaire général

Douglas Broderick
 Coordonnateur résident des Nations Unies pour
 l'Indonésie

Gouvernements

(République bolivarienne du)	Luis Laya, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Afghanistan	Amanullah Saleem, Chargé d'Affaires à l'ambassade à Jakarta
Algérie	Abdelkader Aziria, Ambassadeur Hicheme Mostefaoui, Deuxième secrétaire Fadia Benbouza, Attaché diplomatique Ambassade à Jakarta
Arabie saoudite	Moustafa Ibrahim A.A. Mubarak, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Argentine	Ricardo Bocalandro, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Arménie	Anna Aghadjanian, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Azerbaïdjan	Tamerlan Garayev, Ambassadeur Ruslan Nasibov, Conseiller Ambassade à Jakarta
Bahreïn	Ahmed Alhajri, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Bangladesh	Md. Nazmul Quaunine, Ambassadeur Anirban Neogi, Troisième secrétaire Ambassade à Jakarta
Bélarus	Mikalai Dzivaku, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Belgique	Patrick Herman, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Bosnie-Herzégovine	Almijana Rudic, Conseillère Ambassade à Jakarta
Brésil	Leonardo Carvalho Monteiro, Chargé d'Affaires Windy Widiati Ambassade à Jakarta
Brunéi Darussalam	Ardina Agus Din, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Chine	Hangtian Xu, Conseiller politique Ronghai Pan, Attaché Ambassade à Jakarta
Colombie	Claudia Liliana López, Conseillère Ana Laura Acosta, Première secrétaire Ambassade à Jakarta

Croatie	Dražen Margeta, Ambassadeur Anja Čuček, Première secrétaire Ambassade à Jakarta
Égypte	Bahaa Dessouki, Ambassadeur Ahmed Eid, Conseiller Ambassade à Jakarta
Émirats arabes unis	Mustapha Luthfi, Responsable de l'information Ambassade à Jakarta
Équateur	Rodrigo Riofrio, Ambassadeur Gonzalo M. Vega, Conseiller Ambassade à Jakarta
Espagne	José Viqueira Niel, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
États-Unis d'Amérique	Lukman Sukarson, Spécialiste politique à l'ambassade à Jakarta
Fédération de Russie	Mikhail Yu. Galuzin, Ambassadeur Alexander A. Shilin, Ministre-conseiller et chef de mission adjoint Yulia R. Gromyko, Deuxième secrétaire Ambassade à Jakarta
Inde	Shri Manish, Chef de mission adjoint K. Gildiyal, Premier secrétaire Shalia Shah, Troisième secrétaire Ambassade à Jakarta
Indonésie	Retno Lestari Priansari Marsudi, Ministre des affaires étrangères Hassan Kleib, Directeur général de la coopération multilatérale Kemel Haripurwanto, Adjoint aux relations multilatérales Moh. Hanifa, Chef de la division Moyen-Orient Ismail Fahmi, Direction Asie-Pacifique et affaires africaines, Direction générale Asie Pacifique et affaires africaines Dedy Eka Januardi, Vice-directeur adjoint pour les affaires politiques de l'OCI Nico Adam Rizai Adri M Mutiara Anggun Direction KST Kemla Kemel Hadiputranto, Vice-directeur adjoint pour les affaires multilatérales et Ministre coordonnateur pour les affaires politiques, le droit et la sécurité K.H. Hasyim Muzadi, Membre du Conseil consultatif présidentiel Romo Franz Magnis Suseno, Président du STF Driyarkara, Académicien

	Teguh Wardoyo, Ambassadeur Ambassade à Amman Nurus Syamsi Ambassade à Amman
Iran (République islamique d')	Valiollah Mohammadi, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Irlande	Kyle O'Sullivan, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Japon	Ryo Nokamura, Chef des affaires politiques à l'ambassade à Jakarta
Jordanie	Walid Al Hadid, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Kazakhstan	Mursal-Nabi Tuyakbay, Ministre-conseiller à l'ambassade à Jakarta
Koweït	Faisal Aljeeran, Conseiller Awalhuddin A., traducteur Ambassade à Jakarta
Liban	Joanna Azzi, Chargé d'Affaires à l'ambassade à Jakarta
Maroc	Mohamed Majdi, Ambassadeur Zakaria Rifki Ambassade à Jakarta
Mexique	Federico Salas, Ambassadeur Atzimba Luna, Attaché culturel Ambassade à Jakarta
Nigéria	Muhammad L. Sulaiman, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Pakistan	Syed Zahid Raza, Chef de mission adjoint et Conseiller Shazia Muneer, Troisième secrétaire Ambassade à Jakarta
Pays-Bas	Felix Sharief, Responsable des affaires étrangères au Département des affaires politiques de l'ASEAN Ambassade à Jakarta
Philippines	Roberto G. Manalo, Chef de mission adjoint Ambassade à Jakarta
Pologne	Tadeusz Szumowski, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Qatar	Mohammed Khater Al-Khater, Ambassadeur Safril, traducteur Ambassade à Jakarta
République arabe syrienne	Bashar Samara, Chargé d'Affaires à l'ambassade à Jakarta
République démocratique populaire lao	Phomma Boutthavong, Ministre-conseiller à l'Ambassade à Jakarta
Serbie	Vukasin Todorovic, Chargé d'Affaires et conseiller à l'ambassade à Jakarta

Slovaquie	Veronika Pristasova, Chef adjointe de mission à l'Ambassade à Jakarta
Somalie	Mohamud Olow Barow, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Soudan	Abd Alrahim Alsiddig M. Omer, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Sri Lanka	Mahinda Kumar, Chargé d'Affaires à l'ambassade à Jakarta
Suède	Autilia Arfwidsson, Section politique à l'ambassade à Jakarta
Tunisie	Mourad Belhasseh, Ambassadeur Baghadi Dhahbi, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Turquie	Zekeriya Akçam, Ambassadeur Faruk Deviz, Deuxième secrétaire Ambassade à Jakarta
Ukraine	Volodymyr Pakhil, Ambassadeur Ambassade à Jakarta
Venezuela	Gladys Urbaneja, Ambassadeur
Zimbabwe	Livit Mugejo, Conseiller à l'ambassade à Jakarta

États non membres ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant une mission permanente d'observateur au Siège

État de Palestine	Riad Al-Malki, Ministre palestinien des affaires étrangères à Ramallah Fariz Mehdawi, Ambassadeur Taher Hamad, Conseiller Moammar Milhelm, Premier secrétaire Ambassade à Jakarta
Saint-Siège	Monsignor Antonio Filipazzi, Nonce apostolique en Indonésie et Chef de la délégation Abbé Fabio Salerno, Membre Jakarta

Organisations intergouvernementales

Association des nations de l'Asie du Sud-Est	Lee Yoong, Chef de la division du soutien exécutif au Bureau du Secrétaire général Jakarta
Ligue des États arabes	Said Abu Ali, Secrétaire général adjoint et Chef du secteur des territoires palestiniens et arabes occupés Le Caire
Organisation de la coopération islamique	Iyad Ameen Madani, Secrétaire général Samir Bakr, Secrétaire général adjoint Halit Eren, Directeur général du Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques

Adel Salameh, Responsable des affaires politiques
 Aiman Aboush, Responsable des médias
 Moussa Hadji Farah Araleh, Responsable financier Bilal
 Sasso, Chef du protocole
 Khaled Alharbi, Responsable du protocole
 Jeddah

Union européenne

Florian Witt, Attaché et conseiller politique
 Jakarta

Organismes, institutions et organes de l'ONU

Bureau du Coordonnateur résident

Erland Haughten, Assistant spécial Danielle Sall,
 Stagiaire
 Jakarta

Centre d'information des Nations Unies

Vlastimil Samek, Directeur
 Dahlia Sihombing, Assistante (références)
 Ira Rambu
 Jakarta

Programme des Nations Unies pour le
 développement

Sufian Mushasha, Conseiller politique principal
 Programme d'assistance au peuple palestinien
 Jérusalem

Organisations de la société civile

Centre pour le dialogue et la
 coopération entre les civilisations

Nur Djumadil Iman, Directrice du bureau
 Jakarta

Dewan Masjid Indonesia

Ibrahim Hamdani
 Jakarta

Organisation culturelle palestinienne-
 Malaisie

Muslim M.A. Abu-Uma, Président
 Kuala Lumpur

Palestinian Return Centre

Tarek Hamoud, Directeur Arafet Boujemaa, Directeur
 adjoint
 Londres

Perdana Global Peace Foundation

Zulaiha Ismail, Directrice exécutive
 Norian Mai, Tan Sri, Président
 Pahamin A. Rajab, Administrateur
 Kuala Lumpur

Perskutuan Gereja-gereja di Indonesia

Rev. Penrad Siagian, Secrétaire exécutif pour le groupe
 des témoins et de l'intégrité de la création
 Jakarta

United National Organization

Abdelnaim Ahmed, Président for Human Rights
 Mohammed Abdelnaem, Président
 Le Caire

Zahir Khan Centre

Zahir Khan
 Jakarta

Médias

115AUC Radio	Patri Valentina, Journaliste Alhanida R., Journaliste Fienencia F., Journaliste Jakarta
Agence Cihan News	Rilci, Journaliste Duri, Journaliste Jakarta
Agence International Islamic News	Zayed Abdullah, Rédacteur en chef Jakarta
Agence Kuwait News	Abdullah Bugis, Reporter/rédacteur Kuala Lumpur
Albalad.co	Faisal Assegaf, Journaliste Jakarta
Al-Jazeera Media Network	Sohaib Ali Jassim, Chef du bureau de Jakarta Jakarta
Antara	Yashinto Difa, Journaliste Jakarta
CNN Indonesia	Wan Hermawan, Correspondant Helwinskyah Mara, Producteur de terrain Dwi Ari Prastantyo, Photojournaliste Jakarta
Harian Nasional	Devy Lubis, Rédacteur en chef adjoint Pascal Saju, Journaliste Jakarta
Hopenet Media	Danny Krishna, Journaliste Jakarta
Jawa Pos TV	Monique Rijkers, Productrice Jakarta
Koran Sindo	Ananda Nararya, Journaliste Jakarta
Liputang.com	Andreas Gerry, Reporter Daffi, Vidéaste Yunita Kristani, Rédacteur en chef Adanti Pradita, Journaliste Wal Yadi, Vidéaste Jakarta
Maghreb Arabe Presse	Abdelalem Dinia, Journaliste Jakarta
Majalah Advocate	Jalaluddih Majalis, Journaliste Jeanne Suara, Journaliste Jakarta
Media Indonesia	Andhika Proselyo, Journaliste Jakarta
Merdeka.com	Randit, Journaliste Jakarta

Metro TV	Alfian, Journaliste Sonya M, Journaliste Nabila G, Journaliste Jakarta
Mi'raj Islamic News Agency	Nidiya Fitriyah, Reporter Rina dari Mi'raj, Reporter Septia Eka Putri, Reporter Jakarta
Muslimah Media Centre	Nur Fadhilah, Journaliste Vanadia Yogaswari, Journaliste Jakarta
Nikkei Asian Review	Simon Roughneen, Correspondant régional Asie Jakarta
Okezone.com	Silviana, Journaliste Wikanto Arungbudoyo, Journaliste Jakarta
Over Asia Sdn Bhd	Hamed Ahmed Ghaleb, Directeur général Kuala Lumpur
Pusat Information Palestine	Ahmad Jarmadli, Journaliste Jakarta
RRI World Service	Viqran Shink Khan, Journaliste Jakarta
Sindonews.com	Victor Maulang, Journaliste Arin Fithriana, Journaliste Jakarta
Tempo	Natalia Santi, Journaliste Jabodetabek, Journaliste Jakarta
TV3 Malaysia	Kevin William Timothy, Correspondent Jakarta
Viva.co.id	Rebecca, Journaliste Jakarta

Public

Université Budi Luhur
Jakarta

Étudiants :
Ananda Muhammad Randy
Andi Syafriadi
Deanda Putri Rahmadanti
Fandina Aroko
Faradiba
Fithriana Arin
Iklima Tami Daraja
Jeanie Annissa
Laras Sirait
Leo Farhan
Lina Apriana
Muhammad Nauval Prianto
Ohiara Mowarni
Reggy Hanna Alexandra Mentang
Saisiya Dwiriani
Sanisiya Danes
Wayan Adhi Mahardilea
Yayuk Hardiana
Yehezkiel M.S.

Université chrétienne d'Indonésie
Jakarta

Imelda Sianipar, Étudiante

Université Georgetown
Washington, D.C.

Francesca Albanese, Chercheuse invitée

Université Pertahanan
Indonesia
Sentul

Étudiants :
Erwin Y. Sitorus
Irvan E. Tarigan

PT Adani Global
Jakarta

Dalesinaputra

P.T. Bourjoho Management Consultants
Tangerang City

Syahalan Siregar

Université Sunan Gunung
Djati
Bandung

Ajat Gunawan, Étudiant

Université islamique d'État Syarif
Hidayatullah

Université islamique d'État Syarif Hidayatullah
Étudiants :

Abih
Ade Hijul Akbar
Aghita Fiscarina
Akbar Averroes Sabil
Ardiansyah A. Matondang
Arrinda Fahri
Arum Suci A.
Dzikri Nurhabibi
Eva Mushoffa
Farah Ghasani
Firman Santyabudi
Hamka Hasan
Innesyifa Haqiu
Iqbal Maulana
Jody Marcello
Madinaru Ulfa
Moulida Ayu
Mutiara
Nur Arinta
Nurul Hidayati
Revy Auliya D
Rorien Novriana
Sarah Septarini
Saras Aprinita Nabillah
Shavita Lisdiany
Syifa Fatima
Zida Tiana

TOEFL Jakarta

Salim Kahn, Étudiant

Université d'Adelaide
Australie

Rui Samuel Sihombing, Étudiant

Université d'Indonésie
Jakarta

H. Nur Munir, Coordonnateur des affaires politiques et
des relations internationales
Hanna Maulida, Étudiante

Université de Pancasila
Jakarta

Dian Purwaningrum Soemitro, Conférencier
Rury Octaviani, Faculté de droit

* * *